Conseil des droits de l’homme

35e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Suède**

Genève, le 27 janvier 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Suède et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

La Suisse reconnaît que la situation des droits de l’homme en Suède est, d’une manière générale, très satisfaisante.

Cependant, la Suisse constate que la préservation des langues des Samis vivant en Suède est menacée. Surtout le manque d’enseignants des langues sames est préoccupant. Ainsi, en lien avec l’objectif de développement durable 4.5, **la Suisse recommande à la Suède de promouvoir la formation des enseignantes et enseignants des langues sames, de leur fournir des matériels pédagogiques adéquats et de mettre en place des offres de formation des langues sames suffisantes.**

Je vous remercie.